Fisher
Bioblock Scientific
Parc d'innovation - BP 50111 - F67403 illkirch cedex

France
tél 03 88 67 14 14
fax 03 88 67 11 68
email infos@bioblock.fr
www.bioblock.com

Belgique / België
tél 056 260 260
fax 056 260 270
email belgium@bioblock.com
www.be.fishersci.com

Mode d'emploi

Fiche de sécurité et mode d'emploi Bioson 60

Fiche de données de sécurité (91/155/CEE)
Date d'impression 22.08.2002
Modifié 24.07.2002
elma clean 60 (EC 60)

! 1. Nom du produit ou de la préparation et nom de la société

Nom commercial — **elma clean 60 (EC 60)**

Fabricant / fournisseur
ELMA Hans Schmidbauer GmbH & Co KG
Kolpingstr. 1-7, D-78224 Singen (Htwl.)
Téléphone +49 7731 882-0, Fax +49 7731 882-266

E-Mail info@elma-ultrasonic.com
Internet www.elma-ultrasonic.com

Service des renseignements
Chemie/Labor
Téléphone +49 7731 882-287
Fax +49 7731 882-266

Renseignements en cas d'urgence
Vergiftungs-Informations-Zentrale Freiburg
Téléphone +49 761 19240

! Conditions d'utilisation recommandées
Concentré de nettoyage acide aqueux pour laboratoire et atelier pour enlever le calcaire et la rouille.

! 2. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique
Mélange aqueux acide de tensides non ioniques et acide phosphorique.

! Composants dangereux

Numéro CAS	Numéro CE	Désignation	[% en poids]	Classification
007664-38-2	231-633-2	phosphoric acid ... %	50 - 100	C R34
069011-36-5		isotridecanol, éthoxylé	< 10	Xn R22; Xi R41

Remarques complémentaires
Concentré de nettoyage très acide.

3. Dangers éventuels

Phrases R
34 Provoque des brûlures.

4. Premiers secours

Remarques générales
Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

Après contact avec la peau
En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion
Ne pas faire vomir.
Appeler immédiatement le médecin.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Remarques s'adressant au médecin / traitement
Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents d'extinction appropriés
poudre de calcaire
mousse
produits extincteurs en poudre
sable sec
eau pulvérisée

Agents d'extinction non appropriés pour raisons de sécurité
aucune

Risques particuliers dus au produit, à ses résidus de combustion ou aux gaz dégagés
aucune

Équipement de protection particulier
aucune

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions relatives aux personnes
Utiliser un équipement de protection individuel.
Sol très glissant suite au déversement du produit.

Mesures de protection de l'environnement
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Procédé de nettoyage/récupération
Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant pour les acides).
Neutraliser avec de la soude caustique ou de la chaux éteinte.
Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation
Utiliser uniquement des équipements résistant aux acides.
Pour diluer, introduire d'abord l'eau puis incorporer le produit sous agitation.
Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs
Prévoir un sol résistant aux acides.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits
Ne pas stocker avec des bases.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage
Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
Ne pas conserver à une température inférieure à 5 °C.

Stabilité au stockage
Durée de stockage: 5 ans.

! 8. Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuel

! Protection des mains
gants (résistants aux acides)
Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: NBR, 0,35mm, >=8h.
Indications se référant au matériel des gants de protection [exécution/type, épaisseur, résistance à la pénétration/durée de vie]: PVC, 0,5mm, >=8h.

Protection des yeux
lunettes assurant une protection complète des yeux

Mesures générales de protection
Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène
Prévoir la possibilité de se laver sur le lieu de travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat
liquide

Couleur
jaunâtre

Odeur
caractéristique

Informations relatives à la sécurité

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	< 1	20 °C			
début d'ébullition	> 100 °C				
Point d'éclair					Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C
Température d'inflammation					aucune
Auto-inflammation					aucune
Densité	1,45 g/cm3	20 °C			
Solubilité dans l'eau					miscible

Propriétés favorisant la combustion
aucune

Danger d'explosion
aucune

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter
Réagit avec les lessives alcalines.

Substances à éviter
Réagit avec les lessives alcalines.

Produits de décomposition dangereux
Pas de produit de décomposition dangereux connu

11. Informations toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Irritation de la peau	Corrosif			
Irritation des yeux	Corrosif			

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Sensibilisation de la peau	aucune			

Constatations empiriques
dessèche la peau

12. Informations écologiques

Informations relatives à l'elimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Dégrabilité physico-chimique	100 %		Neutralisation, mesure de pH.	
Biodégrabilité	> 90 %		OCDE 302 B	Biodégradable.

Remarques diverses relatives à l'environnement

	Valeur	Méthode	Remarque
DCO	ca. 100 mgO2/g	calculé	
Valeur AOX	D'après la recette le produit ne contient pas d'halogènes liés organiquement.		

Remarques générales
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

! 13. Remarques relatives à l'élimination

! **Code déchets**	**Nom du déchet**
20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses

Recommandations relatives au produit
Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des réglements administratifs en vigueur.
Neutraliser avec des bases ou de la chaux.

Recommandations relatives à l'emballage
Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Produit de nettoyage recommandé
l'eau.

! 14. Prescriptions relatives au transport

Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)

Désignation de la marchandise	ACIDE PHOSPHORIQUE, LIQUIDE
N° ONU	1805
Classe	8
PG	III
N° danger	80

Transport maritime (IMDG/GGV)

Nom technique exact	PHOSPHORIC ACID, LIQUID
N° ONU	1805
Classe	8
PG	III
Polluant marin	No
Ems	8-08

Transport aérien ICAO/IATA

Nom technique exact	PHOSPHORIC ACID, LIQUID
N° ONU/ID	UN1805
Classe	8
PG	III

! 15. Prescriptions générales

Remarques relatives à l'identification
Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

Identification
C Corrosif

Phrases R

34	Provoque des brûlures.

Phrases S

1/2	Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
27	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.
37/39	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette
phosphoric acid ... %

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV (composants organiques volatils)	0 %

16. Informations diverses

Informations diverses
Ces données correspondent au stand actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

Source des principales informations
Mesures propres.

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 22 Nocif en cas d'ingestion.
R 34 Provoque des brûlures.
R 41 Risque de lésions oculaires graves.